

Action 7.1

Création du service environnement

Descriptif

► Se donner les moyens de mettre en œuvre une politique environnementale transversale au sein de la CASA

Validation de la création d'un nouveau service CASA auprès des instances communautaires et paritaires

Recrutement progressifs de plusieurs chargés de missions

Développement de l'activité du service, élargissement des thématiques traitées, recherche de subventions

Développement de la transversalité et des échanges avec les autres services CASA et les communes

Porteur

CASA
DAECT – Service environnement

Partenaires

- Communes
- Etat
- Conseil Régional
- ADEME

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action terminée

Action réalisée à :

100 %

Réalisations depuis 2008

- Recrutement en 2003 d'un ingénieur pour réaliser la Charte et le suivi des différentes thématiques –
- Novembre 2009 : Création du service environnement (validation en CTP)
- Recrutements successifs depuis 2008 au fur et à mesure du développement des thématiques traitées et actions lancées.
- Aujourd'hui le service est composé d'un ingénieur titulaire responsable de service, de 2 ingénieurs chargés de mission en CDD (énergie et agriculture/espaces naturels), agent de maîtrise principal en CDI, d'un technicien conseiller info énergie, mais également, d'un chargé de mission en CDD de 6 mois et d'un apprenti pour des missions plus ponctuelles.
- Un chargé de mission PCET a également été recruté en 2011 afin de mettre en place le Plan Climat sur cinq collectivités dont la CASA qui est coordinatrice du projet.
- Fin 2011 : Fusion du service environnement avec une autre direction (Direction aménagement environnement et connaissance du territoire) pour une meilleure intégration aux politiques d'aménagement et une meilleure prise en compte des thématiques environnementales.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Mise en place d'une démarche développement durable
- Réflexion sur le recrutement d'un conseiller en économie partagée (économiste de flux)

Budget

Montant global prévu : Masse salariale dont aides extérieures : Natura 200, PLEE et EIE pour les postes

Montant engagé depuis 2008 : environ 150 000 € ttc / an

Montant prévu pour 2012 : 170 000 €

Indicateurs de réalisation

5 postes créés
8 personnes employées

Indicateurs d'efficacité

Action 7.2

Intégration de règles de bonne conduite environnementale au règlement intérieur

Descriptif

► Développer l'écocitoyenneté des agents de la CASA

Mise en œuvre des moyens techniques nécessaires : équipements, maintenance... ainsi qu'une signalétique adaptée

Sensibilisation des agents sur les gestes éco-responsables et appui sur des référents dans chaque site

Ajout au règlement intérieur d'un code de bonne conduite environnementale adapté aux différents sites communautaires

Développement de la transversalité et des échanges avec les autres services CASA et les communes

Porteur

CASA
DAECT – Service environnement

Direction des Ressources Humaines

Partenaires

- CASA, Direction Générale Adjointe Ressource et Moyens
- CASA, Directions gestionnaires de locaux excentrés

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

--	--	--	--	--

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

100 %

Réalisations depuis 2008

Différentes actions visant à responsabiliser les agents et préserver l'environnement ont été mises en place :

- Respect du tri des déchets dans les bureaux
- Limitation du papier avec la généralisation du recto-verso
- Extinction des lumières et des ordinateurs lors de longues pauses, nuits et WE.
- Mars 2010 : Intégration de l'article 10 « Des gestes éco-citoyens et de savoir-vivre » dans la Charte d'Intendance Générale 2012. Des consignes notamment sont données sur la réduction de la consommation d'énergie (climatisation, chauffage), la limitation de la production de déchets (utilisation du papier...), ou encore la signalétique visant à orienter et informer les agents. → Charte envoyée à chaque salarié + communication à tous les nouveaux entrants.
- Action de sensibilisations :
 - ✓ formation des agents de la collecte des déchets et d'Envibus à l'éco-conduite
 - ✓ Sensibilisation des agents de la collecte des déchets au tri
 - ✓ 2 formations des agents aux économies de flux organisées
 - ✓ Insertion des réglottes « j'écolomise » dans les fiches de paie

Perspectives pour 2012 et au-delà

3^{ème} formation sur les économies d'énergie prévue mi-avril.

Budget

Masse salariale.

Indicateurs de réalisation

Intégration de règles de bonnes conduites dans la Charte d'Intendance générale

Indicateurs d'efficacité

5 formations organisées

Plan de Déplacements Administration

Descriptif

► Développer une mobilité plus adaptée aux types de déplacements effectués par les agents dans le cadre de leur travail

Réalisation d'un diagnostic d'accessibilités des sites et des habitudes de déplacements des agents

Expérimentation de deux mesures auprès de volontaires et remontée d'information

Accompagnement des agents dans leur choix de nouvelle mobilité, incitation et développement de mesures en leur faveur, pérennisation des mesures

Animation et suivi des actions

Porteur

CASA
Direction déplacements
Infrastructures

Partenaires

- Conseil Général
- Communes

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le PDU

55 %

Réalisations depuis 2008

2008

- Mise en ligne et promotion du site internet de covoiturage www.ottoetco.org
- Lancement d'une campagne de communication (affiches aux arrières des bus, presses locales et nationales, radio Kiss FM, création d'un lien sur l'intranet...)
- Ouverture d'un espace dédié aux agents CASA sur le site www.ottoetco.org
- Juin : Journée de sensibilisation : démonstration et essais de vélos électriques
- Participation annuelle de l'employeur à l'abonnement mensuel de transport en commun à hauteur 50%.

2009

- Mutualisation des bases de données avec le site de covoiturage equipage06
- Mise en place plusieurs totems d'information (accueil, réfectoire...) sur le site des Genêts et dans les antennes de la CASA (médiathèques, cité judiciaire...)

2011

Mise en place d'une navette gratuite domicile-travail pour les agents de la collecte des déchets. Elle concerne actuellement une douzaine d'agents.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Réalisation d'un chemin piétonnier sécurisé entre le site des Genêts et la gare routière de Valbonne. + positionnement d'un arrêt de bus sécurisé (CG06)
- Mise à disposition d'une flotte de vélos à assistance électrique auprès des agents pour des déplacements professionnels ou le midi
- Acquisition de kits de sécurité « modes doux ».
- Affectation de places de stationnement réservées au covoiturage

Budget

- Montant global prévu : 3 millions € dont 200 000 € CASA. Partenaires : CG06, Sillages, SITP...
- Montant engagé en 2008 : 60 000 € dont CASA : 33 000 €
- Montant engagé entre 2009 et 2011 : 100 000 €
- Montant prévu pour 2012 : 30 000 €

Indicateurs de réalisation

Nombre d'opérations mises en œuvre :

- 5 opérations réalisées en 2008
- 2 opérations réalisées en 2009
- 1 opération réalisée en 2011

Indicateurs d'efficacité

Nombre d'agents ayant modifié leurs habitudes de déplacement :

26 % en 2008 contre 48 % en 2010 utilisent un mode alternatif (marche à pieds, vélo, transport en commun, covoiturage) de façon occasionnelle ou régulière

12 agents utilisent quotidiennement la navette domicile-travail

Action 7.4

Développement des véhicules propres dans la flotte communautaire et formation éco-conduite

Descriptif

► Accroître la part des véhicules propres dans les flottes communautaires

Réalisation d'une étude sur les différentes techniques disponibles et analyse de leur intérêt et leur adaptation aux contraintes des missions des services, du territoire et des moyens financiers

Adaptation des appels d'offres d'acquisition ou de location avec variantes ou options « véhicules propres »

Porteur

CASA
Direction générale des ressources et moyens
Direction environnement
Direction Envinet
Direction du réseau Envibus

Partenaires

- ADEME
- EDF
- Gaz de France
- Constructeurs automobiles

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

L'intégration des clauses environnementales dans la commande publique a été généralisée à l'ensemble du parc auto (véhicules administratifs, véhicules de la collecte des déchets, bus)

Véhicules de la collecte des déchets (poids lourds, utilitaires et tractopelles)

→ Programme pluriannuel de renouvellement total des véhicules sur 7 ans et intégration des normes EURO 5 les plus récentes dans les marchés.

- Forte volonté politique du vice-président délégué aux déchets pour la mise en place d'une flotte « propre » : budget réévalué en 2011.
- Participation à de nombreuses conférences liées aux véhicules électriques.
- Mise en place d'équipements spécifiques sur les véhicules :
 - Pompe hydraulique à débit variable installée sur les bennes + système « Eco-contrôle » → (économie de 10 à 15 % de carburant)
 - logiciel de suivi des consommations de carburants et traçabilité des styles de conduite

Formation des chauffeurs

- Formation éco-conduite réalisée en 2011.
- Intégration du critère « éco-conduite » aux primes accordées chaque année.

Véhicules Envibus

2011 : Acquisition de 29 bus en norme EEV (norme supérieure à la norme Euro 5 : réduction de l'impact environnemental). Ces véhicules sont arrivés pour la majeure partie.

Système de logiciel d'aide à la conduite pour les chauffeurs. Les bénéfices de ce système sont : une baisse de la consommation de carburant (5% en moyenne), une diminution des coûts de maintenance des véhicules, un confort des passagers accru.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Véhicules administratifs

- Marché d'audit prévu pour l'ensemble du fonctionnement afin de réadapter les véhicules par rapport aux besoins
- Renouvellement du marché de location le 21/10/2012
- Réalisation d'une étude relative à l'option « véhicule hybride »
- Modification des indices de pondération dans les marchés (augmenter indice « protection de l'environnement » et « émission de CO2 »)
- Réalisation en interne d'un guide éco-conduite

Véhicules de la collecte des déchets

- 2013 : Norme EURO 6 pour les bennes
- acquisition de 3 lèves conteneur équipé d'un dispositif permettant de récupérer l'énergie cinétique et la transformer en énergie hydraulique, entraînant une réduction de 40 % de la consommation de carburant.
- Acquisition des systèmes STOP and GO pour la diminution de carburant à l'arrêt.

Formation des chauffeurs : 4 sessions de 14 agents (théorique + pratique avec relevés d'informations) et suivi des consommations.

Véhicules Envibus

- Formation éco-conduite des chauffeurs et logiciel embarqué dans le cadre du marché avec Véolia.

Budget

Montant engagé depuis 2008 :

Envinet : 120 406 € dont CASA 2000 € (formation chauffeur + logiciel consommation) 4500 € (système éco-control) 29 020 € (véhicule mixte GNV/essence) 47 056 € (5 VL classification CO2 inférieure), 20 000 € (véhicule électrique) 14 330 € (FCO) 3500 € (formation éco-conduite + logiciel)

Envibus : 227 300 € H.T(2008) ; 227 300 € H.T + 445 600 € H.T(2009) ; 681 900 € H.T (2011)

Montant prévu pour 2012 :

Envinet : 50 000 € (part norme euro 5 sur les bennes et pompe à débit variable et éco-control)

Envibus : 870 000 (part norme EEV sur les bus)

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Envibus : Acquisition de 29 bus (normes EEV) dont 18 équipés d'un logiciel d'aide à la conduite

Véhicules de la collecte des déchets : mise en place d'équipements permettant la réduction des GES

Formation écoconduite des chauffeurs réalisée

Diminution, de la consommation d'essence : 40 % par benne équipée du système éco-conduite

Economies réalisées sur le carburant :
- 1,02 % sur la consommation de l'ensemble des véhicules de collecte

Envibus : 29 véhicules recyclables à 88 % et revalorisables à 94 % (norme ISO 22628)

Action 7.5

Défi 7 : Engager la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis dans une démarche de qualité à travers des élus et ses services

Maîtrise des consommations de la collectivité

Descriptif

► Limitation et lissage journalier de la consommation d'électricité de la collectivité

Surveillance sur une année des consommations, analyse des crêtes et lissage

Modification, adaptation ou reprogrammation de certains matériels

Information et implication des agents dans la démarche

Porteur

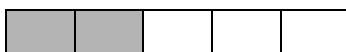
CASA
Direction architecture – bâtiments (DAB)
Service gestion et maintenance du patrimoine

Partenaires

- EDF
- ADEME
- Dalkia (marché de maintenance multi-technique)
- Fournisseurs d'équipements

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée.

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

La gestion durable du patrimoine s'effectue par la mise en œuvre d'opérations de maintenance préventives et curatives afin d'assurer la continuité de fonctionnement des services :

- vérification annuelle de l'état des installations électriques et de leur conformité
- inventaire des équipements afin de mieux maîtriser les consommations énergétiques dans le cadre du marché de maintenance multi-techniques (suivi de chaque appareillage permettant une maintenance préventive)
- suivi accru des consommations d'eau : relevé mensuel de tous les compteurs afin de déceler les fuites
- utilisation de produits éco-labellisés pour l'entretien ménager
- sensibilisation des responsables de sites et des services aux pratiques responsables de manière ponctuelle si des problèmes sont constatés.
- mise en place d'un outil d'alerte et de suivi des interventions : un support bâtiment a été créé permettant à tout agent de la CASA d'alerter la Direction Architecture Bâtiment en cas de problème.
- Installation de lampes basses consommation
- Extinction de l'électricité et gestion centralisée de l'éclairage avec programme horaire et zone d'éclairage spécifique selon les activités (médiathèques Antibes et Valbonne).
- vérification et renégociation de tous les contrats EDF
- Fin 2011 : mise en place de la dématérialisation

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

1^{er} Janv 2012 : marché de nettoyage avec utilisation de produits éco-labellisés prévue dans le mémoire technique

Sensibilisation des responsables de sites et de services aux pratiques responsables en collaboration avec le Service Environnement : Information relative à la consommation mais également à la facturation

Budget

Montant non communiqué (impossibilité de l'extraire du marché global)

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Action 7.6

Intégration de critères de performance environnementale dans les équipements communautaires

Descriptif

► Développer des bâtiments durable : maîtriser la consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables et la récupération de l'eau de pluie sur les équipements communautaires

Intégration de ces prescriptions dans la programmation des équipements

Incitation des maîtres d'œuvre à proposer des solutions innovantes

Validation de ces choix par des organismes indépendants

Intégration de ces objectifs dans la surveillance et maintenance des installations

Porteur

CASA
Direction Architecture Bâtiments

Partenaires

- CSTB
- ADEME
- Relais départemental bois énergie
- EDF
- Conseil général
- Conseil régional

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans la Plan Local Energie Environnement (PLEE)

70 %

Réalisations depuis 2008

Certains équipements sont systématiquement prévus dans les marchés : système de contrôle sur les robinets, éclairages avec détecteurs de présence et/ou minuterie, valorisation de l'éclairage naturel, gestion centralisée de l'éclairage et des consommations d'eau, programmation de mise en chauffe du bâtiment (GTO), orientation du bâtiment, isolation...

Pour le reste, pas de **démarche globale** mais des **actions ponctuelles** : réflexion partagée avec les maîtres d'œuvre pour réaliser des équipements pérennes qui intègrent des éléments permettant de réduire l'impact environnemental du bâtiment (selon les possibilités techniques, la fonctionnalité, et les coûts).

Principales réalisations :

Médiathèque communautaire de Valbonne (2007)

- chauffe eau solaire de 7 m²
- toiture végétalisée

Centre Technique Communautaire de gestion des déchets à Vallauris (2009)

- 300 m² de capteurs photovoltaïques
- utilisation de l'eau de la nappe pour l'aire de lavage des véhicules

Centre de télétravail de Châteauneuf (2010)

- cuve de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts
- 26 panneaux photovoltaïques

Centre nautique de Valbonne (2011)

- 300 m² de capteurs photovoltaïques en toiture de la halle bassins
- 140 m² de capteurs solaire thermique en toitures terrasses (chauffage eau chaude sanitaire)
- 350 m² de capteurs de type « moquette solaire » en toitures terrasses pour (préchauffage du bassin extérieur et du bassin d'apprentissage)
- eau des bassins filtrée au sable et eaux de vidange traitées et ré-exploitées pour les arrosages extérieurs

Maison du terroir (2012) :

- briques mono-murs (briques alvéolaires avec performance énergétique supérieure à la moyenne) évitant le doublage
- 6 m² de panneaux solaires (eau chaude sanitaire)

Perspectives pour 2012 et au-delà

Animation de la qualité environnementale du bâti CASA (action 14 PLEE) :

Définition d'une politique commune et rédaction d'un document de référence qui constituera la charte Qualité Environnementale des opérations de construction et de réhabilitation de la CASA.

- Rédaction d'une charte environnementale validée en bureau communautaire
- Lancement d'un marché d'assistance en maîtrise d'ouvrage QEB (Qualité Environnementale Bâtiment)
- Formalisation dans les marchés d'une clause obligatoire
- Mobilisation de la chaîne hiérarchique (moyens humains)

Réhabilitation du dépôt de bus

- nouvelles méthodes de nettoyage avec l'utilisation de produits respectueux de l'environnement, permettant une réduction des consommations d'eau et des rejets, et une réduction des coûts de nettoyage par cinq.
- recyclage des eaux industrielles de lavage

Salle de spectacle d'Antibes

- toiture végétalisée
- panneaux solaires (chauffage de l'eau des douches)

Médiathèques Biot, Villeneuve Loubet, Pôle Image Roquefort les Pins Suivi de la réglementation (RT 2005 + BBC)

Budget

Nautipolis Valbonne : budgets 2008 à 2011

- Production d'eau chaude par panneaux solaires thermiques : 90.000€ HT
- Production d'eau chaude par moquette solaire : 45.000 € HT
- Production photovoltaïque : 280.000 € HT
- Récupération des eaux de pluie pour l'arrosage : 18.000 € HT
- Récupération des fumées : 25.000,00 € HT

Salle de spectacle Antibes : budget 2008 à 2011

- Production d'eau chaude par panneaux solaires thermiques : 10.000 € HT

Centre technique Envinet : budgets 2008 à 2011

- Production photovoltaïque : 250.000,00 € HT
- Utilisation de l'eau de nappe : 30.000,00 € HT

Montant prévu pour 2012 et au-delà : non communiqué

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Nombre d'équipements intégrant des critères de performance énergétique : 8

Economie d'énergie réalisée (en KW/h ou en Euros) : 45.000 € / an

Surface de panneaux PV installés : 600 m²

Economie d'eau réalisée (en litres ou m³) 6.400 m³ / an

Surface de panneaux solaires thermiques installés : 415 m²

Quantité d'eau de recyclée ou réutilisée : 50 m³ / an

Action 7.7

Mise en œuvre de « chantiers propres »

Descriptif

► Améliorer la gestion des déchets et la propreté sur les chantiers commandités par la CASA et limiter les nuisances pour le voisinage (propreté, bruit, odeur, fumée...)

Rencontre de la Fédération du Bâtiment pour faire le point sur les mesures mises en œuvre à l'échelle départementale

Renforcement des exigences imposées dans les marchés de travaux

Création d'un lot spécifique pour la gestion du chantier

Mise en place du tri des déchets sur les chantiers

Porteur

CASA
Direction Architecture Bâtiment

Partenaires

- CASA - Direction Environnement déchets Service collecte sélective
- Fédération du Bâtiment
- CAPEB
- Chambre de Métiers

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

25%

Réalisations depuis 2008

- 1) Sollicitation de la Direction Environnement afin de sensibiliser les entreprises sur les chantiers propres et notamment l'entreprise de sécurité assurant l'interface avec les différents acteurs du chantier. Cette démarche n'a cependant pas été suivie d'effets.
- 2) Intégration systématique de clauses environnementales pour la mise en œuvre de chantiers propres qui répondent aux exigences définies dans la cible 3 de la Haute Performance Environnementale à savoir :
 - la préparation technique du chantier afin de limiter la production de déchets et optimiser leur gestion
 - la gestion différenciée et la valorisation des déchets de chantier (tri, traçabilité, valorisation)
 - la réduction des nuisances (acoustiques, visuelles, olfactives, vibrations, poussières, boue...) et des pollutions (sol, air, eau...)
 - la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie sur le chantier

Problème : pas de moyens mis à disposition de la DAB pour assurer un suivi de la bonne application de ces clauses (pas de bordereaux de suivi, pas de personne en charge de la vérification...). Des manquements récurrents sont observés (ex : plaintes de voisinages pour les nuisances...)

- 3) Efforts ponctuels sur certains chantiers. Par exemple :

- **médiathèque de Biot** : chantier à proximité du centre-ville, intégration d'exigences particulières relatives aux nuisances sonores dans le marché.
- **centre de télétravail de Châteauneuf** : suite à de nombreuses plaintes, des efforts spécifiques ont été portés sur la réduction du bruit engendré par le chantier et ce pendant toute la durée des travaux.

Réalisations et perspectives pour 2012 et après

Piste d'amélioration : assurer le contrôle des entreprises en interne ainsi que leur sensibilisation (actions transversales avec le service environnement) ou création d'un lot spécifique « gestion des déchets » dans le marché (surcoût).

Budget

Non communiqué

Indicateurs de réalisation

Clauses environnementales de chantiers propres dans les marchés

Indicateurs d'efficacité

Non évalué

Action 7.8

Défi 7 : Engager la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis dans une démarche de qualité à travers des élus et ses services

Marchés et achats écoresponsables

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Descriptif

► Intégrer le développement durable dans les marchés publics et rationaliser les dépenses publiques, tant en fonctionnement qu'en investissement

Formation technique et juridique sur les contraintes administratives et réglementaires et sur les possibilités offertes par le Code des Marchés Publics

Groupe d'échanges et de réflexion des différents rédacteurs de marchés de la CASA

Veille juridique et technique sur l'évolution des pratiques

Porteur

CASA
Direction des marchés publics

Partenaires

- CASA – correspondants marchés publics et techniciens rédacteur des DCE des différentes directions
- DREAL
- ARPE

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Réalisations depuis 2008

1. Les clauses environnementales dans la commande publique

- **Les véhicules de la collecte des déchets : poids-lourds, utilitaires et tractopelles** : intégration des normes EURO les plus récentes, achat d'une pompe hydraulique à débit variable installée sur les bennes + système de ralenti moteur, l' « éco-contrôle ». Ces deux systèmes permettent une économie de 10 à 15 % de carburant.
- **Les bus** : 20 bus en norme EEV (véhicule plus respectueux de l'environnement) ont été commandés et seront livrés au printemps 2012.
- **Les véhicules administratifs** : Insertion systématique de clauses environnementales dans les marchés de location des véhicules (émissions de CO2, étapes de recyclages etc.)
- **La commande de papier, fournitures de bureau et mobilier** : Insertion ponctuelles de clauses environnementales (proportion de papier recyclé etc.)
- **Marchés publics de travaux** : Insertion systématique de clauses environnementales dans les cahiers des charges (gestion des déchets, utilisation de certains types de matériaux, ...). Selon l'objet du marché la pondération des critères fait apparaître des dispositions environnementales.
- **Opération de thermographie aérienne** : compensation carbone exigée

2. L'intégration de clauses sociales

- La CASA a affirmé dans la délibération du 10 octobre 2011, sa volonté de développer les clauses d'insertion dans la commande publique afin de faciliter l'embauche des personnes en difficulté socialement.
- Réalisation d'une formation sur ces aspects pour les différentes directions concernées.
- Intégration de clauses sociales dans les marchés de nettoyage des locaux CASA + dans le marché de gardiennage du nouveau complexe aquatique.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Formalisation de l'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics à engager (comme cela a été fait pour les clauses sociales).

L'action « Marchés et achats responsables » sera poursuivie dans le cadre de la démarche d'éco-responsabilité engagée par la CASA en 2011.

Budget

Montant global engagé : Masse salariale + coût des achats éco-responsable (difficile à chiffrer car impossible de séparer le coût du spécifique un achat éco-responsable dans un marché global.)

Indicateurs de réalisation

Clauses environnementales et sociales intégrées dans certains marchés

Indicateurs d'efficacité

Achats éco-responsables effectués

Dématérialisation des procédures : bénéfice environnemental et économique

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :


 90 %

Descriptif

► Limiter la consommation de papier en poursuivant la dématérialisation des procédures pour les actes à caractère réglementaire, la commande publique et la chaîne de mandatement

Approfondissement de l'utilisation des logiciels déjà en place

Conventionnement avec la trésorerie générale et passage au logiciel Hélios (Trésor Public)

Conventionnement avec la Préfecture et mise en place du logiciel AOLink (Actes Office) pour le contrôle de légalité

Présentation des offres des prestataires sous format électronique

Mise en place de la signature électronique pour la télétransmission des actes réglementaires et des pièces financières

Porteur

CASA
Direction Générale Ressources et Moyens
Direction des Affaires Juridiques,
Direction des Marchés Publics,
Direction des Finances

Partenaires

- Préfecture 06
- Trésorerie générale
- Editeurs de logiciels métiers
- CDC confiance électronique européenne

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Réalisations depuis 2008

- La dématérialisation à la CASA a débuté en 2006 par l'achat de deux progiciels métiers permettant la dématérialisation du courrier et des actes administratifs en interne.
 - Convention le 29/09/2008 entre le Préfet des AM et la CASA relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.
 - Mise en place effective de la télétransmission des actes à caractère statutaires au contrôle de légalité de façon dématérialisée et sécurisée. Ils sont ensuite consultables par l'ensemble des agents de la CASA dans un espace partagé « sharepoint » accessible via l'intranet.
 - Convocation électronique des élus (pour ceux qui en ont fait le choix) qui peuvent se connecter à l'extranet afin de consulter l'ensemble des actes statutaires de l'agglomération.
 - Signature électronique des actes administratifs
 - Les dossiers de consultation des entreprises (D.C.E) pour des marchés au-delà de 20 000 € HT sont également dématérialisés sur le site marches-securises.fr
 - En matière de supports de communication, les informations dites « fixes » ont été dématérialisées via la mise en ligne de l'information sur internet (ex : site internet de la Carte LOL 16-25, Mobilis 06...).
 - Certains courriers ainsi que des mesures pour les courriers entrants dont les originaux ne sont conservés que par le DGS puis mis en ligne sur post office pour les autres utilisateurs.
- ➔ Résultats : en 3-4 ans la consommation de papier n'a pas évolué alors que les effectifs d'agent et l'activité de la structure se sont considérablement développés.
- ➔ La réglementation impose cependant que certains documents soient conservés, archivés sous format papier exclusivement ce qui limite l'avancement de l'initiative.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Dématérialisation des procédures comptables.

Budget

- Montant global prévu : 30 000 € financé à 100% par la CASA
- Montant engagé en 2008 : 2 420 €
- Montant engagé en 2009 : 25 000 €

Indicateurs de réalisation

Dématérialisation des actes statutaires, délibérations, rapports d'élus, procédures de marchés publics et courriers entrants.

Indicateurs d'efficacité

Commande publique : taux de retrait des DCE papier inférieur à 2%
Environ 15.5000 feuilles économisées et 1800 enveloppes / an

Action 7.10

Réflexion sur l'exonération fiscale de taxe professionnelle en lien avec l'environnement

Descriptif

► Inciter les entreprises à investir dans des installations, équipements et mobiliers favorables à l'environnement

Etude de l'impact financier d'une éventuelle exonération à hauteur de 100% de ces équipements dans le calcul de la base d'imposition de TP (50% accordée de droit par l'Etat)

Définition d'une politique d'exonération fiscale propre à la CASA

Porteur

CASA
Direction des Finances

Partenaires

- CASA – Direction environnement déchets
- Trésorerie générale
- Direction Générale des Impôts

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action abandonnée

Action réalisée à :

0 %

Réalisations depuis 2008

Pas de réflexion engagée.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Budget

Indicateurs de réalisation

Réalisation de l'étude

Indicateurs d'efficacité

Action 7.11

Défi 7 : Engager la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis dans une démarche de qualité à travers des élus et ses services

Observatoire des données urbaines (ODU)

Descriptif

► Suivre l'évolution des mesures prises dans le SCOT, le PLH, le PDU, le SDUC et la Charte pour l'environnement, mesurer le niveau de réalisation de leurs objectifs et observer les changements de comportements induits

Recueil et acquisition de données et cartographie sur SIG

Définitions d'indicateurs dans chaque domaine

Analyse, exploitation et comparaison temporelle et spatiale des données

Porteur

CASA
Direction déplacements transports - Observatoire

Partenaires

- Etat
- SNCF
- Conseil régional
- Conseil général
- Communes
- ADEME
- ADAAM

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée puis abandonnée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

- Création de l'observatoire des données urbaines.
- Recrutement d'un agent pour l'observatoire de données urbaines au sein de la direction déplacements-transport.
- Mise en place du journal de l'ODU.
- Développement d'une carte animée.
- Réalisation d'un portrait de territoire de la CASA : évolution 2002.2006
- Mise en place de journaux de l'ODU
- Fin 2010 : Action abandonnée faute de moyens humains

Perspectives pour 2012 et au-delà

Pas de perspectives.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : Information manquante

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Création de l'observatoire

Action 7.12

Défi 7 : Engager la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis dans une démarche de qualité à travers des élus et ses services

Lancement des démarches de certification des services de la CASA

Descriptif

► Améliorer l'efficacité du service public, développer une dynamique d'amélioration continue, augmenter la satisfaction de la population et valoriser l'image de la CASA – Réduire les impacts environnementaux de l'activité de la CASA

Mise en place de système de management de la qualité (certification ISO 9001) et/ou de système de management de l'environnement (certification ISO 14001) par les directions volontaires de la CASA, avec l'assistance de bureaux d'études spécialisés

Porteur

CASA
Direction générale des services et directions volontaires

Partenaires

- ADEME
- Bureaux d'études spécialisés

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

Direction Envinet

- **Label « Qualitri » (2010)**: labellisation du service public de collecte des déchets ménagers sur la performance de recyclage, la bonne qualité du tri, la transparence vis-à-vis du citoyen, les bonnes conditions de travail, la maîtrise des coûts et l'hygiène et sécurité du personnel.
- **Trophée Eco-Emballages (2010)** : ce prix compense les collectivités ayant mené à bien une démarche d'optimisation de leur collecte sélective.

Direction des finances publiques

- **Prix de « l'innovation financière » (2011)** dans la catégorie « contrôle de la gestion locale » : mise en place d'une comptabilité permettant de mieux apprécier le coût d'une politique publique et contrôler que les taxes perçues sur un territoire financent les compétences pour lesquelles elles sont perçues.

Direction Envibus

Prix territorial « meilleure réalisation impliquant plusieurs équipes et destiné à renforcer la qualité d'un service public » (Nov 2010)

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

Gestion des déchets : Mise en place de système de management de la qualité (certification ISO9001) et/ou de système de management de l'environnement (certification ISO14001)

Finances: certification comptable et financière en lien avec la trésorerie notamment (convention).

Envibus : Projet d'innovation pour la création, le développement et l'optimisation du réseau de transports en commun.

Budget

Montant prévu depuis 2008 : 0 €

Montant prévu pour 2012 : 0€

Indicateurs de réalisation

Label « Qualitri »

Trophée Eco-Emballages

Prix de l'innovation financière

Prix territorial sur la qualité d'un service public (Envibus)

Indicateurs d'efficacité

Action 7.13

Descriptif

► Reconnaître la qualité du projet de territoire et la cohérence des politiques menées par la CASA vis-à-vis du développement durable

Montage d'un dossier établissant la synergie entre les différentes politiques territoriales, sociales et de développement de la CASA

Présentation du dossier au prochain appel à reconnaissance « Agenda 21 » du Ministère (MEEDDAT)

Porteur

CASA
Direction environnement déchets
Service environnement

Partenaires

- DREAL
- Comité régional Agenda 21

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

--	--	--	--	--

Mise en place d'un programme développement durable

Etat de l'action

Action non lancée

Action réalisée à :

0 %

Réalisations depuis 2008

- Initialement, cette fiche action avait pour objectif de faire reconnaître la Charte comme « Agenda 21 local » mais une rencontre entre l'ARPE et la DIREN en mai 2008 a déterminé que la Charte et les autres démarches ne pouvaient être reconnues Agenda 21 en l'état.
- Une nouvelle démarche globale et transversale serait nécessaire. Attente d'avancement des divers projets avant le lancement d'une telle réflexion. Volonté politique à vérifier.

Perspectives pour 2012 et au-delà

En continuité de la Charte, engagement de la CASA dans un projet / une démarche développement durable.

Budget

Pas de budget engagé pour le moment.

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Action 8.1

Modernisation de l'unité d'incinération d'Antibes avec valorisation énergétique

Descriptif

► Obtenir les meilleures qualités sanitaires et environnementales possibles pour l'UIOM, offrir une sécurité optimale au personnel et aux riverains, produire de l'électricité, équivalent à 10000 foyers/an

Etablissement du partenariat public privé pour moderniser l'UIOM, financer les travaux et exploiter l'unité

Réalisation des travaux de modernisation :

- suppression du panache et traitement des fumées au-delà des normes,
- suppression des nuisances dues aux odeurs
- réduction la consommation d'eau,
- récupération de l'énergie produite
- amélioration des conditions d'accès et sécurisation pour le personnel

Mise en marche et exploitation
Certification ISO 14001

Porteur

UNIVALOM

CASA : Collectivité membre du Syndicat mixte

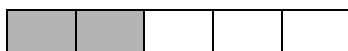
Correspondant CASA : Direction Envinet

Partenaires

- VALOMED / VEOLIA
- EDF

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action terminée

Action réalisée à :

100 %

Réalisations en 2008

Fin des travaux de modernisation de l'unité d'incinération d'Antibes en juin 2008. Débit de l'exploitation normale dès décembre 2008.

Ci-dessous, les résultats atteints suite aux travaux :

- NOx < 80 mg/Nm3
- Dioxines < 0,05ng/Nm3
- absence du panache des fumées
- diminution des nuisances olfactives
- sécurisation du site
- réduction des consommations d'eau : l'usine est passée de 315 000 m3/an à 39 400 m3/an après les travaux (38 0897 en 2011)
- production d'électricité équivalente à la consommation de 10 000 foyers

2010

- Un test d'incinération d'encombrants broyés a été réalisé et celle-ci est devenue effective en 2011.
- Obtention de la Certification ISO 14001

Perspectives pour 2012 et au-delà

Action terminée.

Budget

Montant engagé en 2006-2008 : 60 millions d'euros €

Indicateurs de réalisation

Modernisation finalisée.
2010 : tonnages traités 156 217 t/an
(Dont CASA 58,3 %)

Indicateurs d'efficacité

- NOx < 80 mg/Nm3,
- Dioxines < 0,05ng/Nm3,
- absence du panache
- Réduction des consommations d'eau
- Production d'électricité : 72 234 MWh dont 58 334 vendus.

Action 8.2

Etude d'identification des potentialités en énergies renouvelables sur le territoire et les conditions de valorisation

Descriptif

► Inciter et développer la production d'énergie sur le bâti existant et à venir - promouvoir le recours aux énergies renouvelables sur le bâti à venir

Etude des potentialités de diversification de source d'énergie, et de production d'énergie par le bâti existant, notamment sur la technopole de Sophia Antipolis

Promotion des énergies renouvelables dans le bâti à venir

Visite de bâtiments pilotes

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- Communes
- Conseil régional
- Conseil général
- ADEME
- CSTB
- EDF
- SYMISA
- CCI NCA
- Club des dirigeants
- Fondation de Sophia
- Bureaux d'études et associations spécialisées
-

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action terminée
Incluse dans le PLEE

Action réalisée à :

100 %

Réalisations depuis 2008

Sept 2009 : Recrutement d'un apprenti du Master 2 GEDD chargé de réaliser cette étude.

Sept 2009 à mai 2010 : Diagnostic du territoire

- Point sur les consommations, les sources d'énergies actuelles, et des enjeux de développement des énergies renouvelables.

Réunion présentation élus : sensibilisation et lancement de l'étude janvier 2010

- Etat des lieux des potentialités par la synthèse des études existantes : *Bois énergie, CG06-ONF-CRPF, 2008 ; PAT CASA/CAPAP 2010 ; petite hydroélectricité PACA, ADEME-CRGERES, 2005 ; Etude des potentialités solaires et éolien PACA et CG06, 2009-2010*

- Définition des enjeux du territoire et propositions de développement de projets à tout type d'énergies renouvelables confondues (cartographie des énergies renouvelables à valoriser en croisant les données « ressources renouvelables » avec les « contraintes »)

Juin 2010 à août 2010 : Etude de projets de développement spécifiques

Pour le projet retenu : description du type d'énergie, type d'occupation du sol (zone urbaine, espaces naturels...), les modalités techniques et économiques de mise en œuvre, le porteur/propriétaire foncier (publique-privée), la procédure, les partenaires

Réunion présentation parties prenantes : présentation des projets spécifiques (sept 2010)

Conclusion de l'étude : Le potentiel de développement du photovoltaïque sur la CASA a été particulièrement mis en avant en raison de sa sous-exploitation par rapport aux conditions d'ensoleillement dont bénéficie le territoire.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Complétion de l'étude du potentiel solaire par un maillage plus fin.

Budget

Montant global prévu : masse salariale (14 000 €, coût poste apprenti) financé par la CASA.

Indicateurs de réalisation

Etude achevée

Indicateurs d'efficacité

Nombre de cartes réalisées : 9

Action 8.3

Réalisation des Bilans Carbone : « patrimoine et services CASA » et « territoire »

Descriptif

► Intégrer les enjeux climatiques dans les politiques de la collectivité et les documents règlementaires et réduire la pression globale sur le climat à l'échelle du territoire

Réalisation de diagnostics des émissions de GES du patrimoine et des services de la collectivité d'une part, et à l'échelle du territoire d'autre part

Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions pour maîtriser les émissions

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- ADEME
- Conseil Régional
- Bureau d'études spécialisé

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le Plan Local Energie Environnement (PLEE)

100 %

Réalisations depuis 2008

1) Bilan Carbone « patrimoine et services »

- Début 2009 : Publication du marché et lancement de l'action
- 2009 : Suivi de l'étude et des résultats : recueil et transmissions des données nécessaires par les services CASA, suivi général du bureau d'étude.
- 2010 : Rendu des livrables : réunions de pilotage avec présentation des résultats par le BE du diagnostic des émissions de GES et des orientations de réduction aux services et élus de la CASA. Validation de la stratégie énergétique à intégrer dans le PLEE et les actions CASA.

2) Bilan Carbone « territoire »

- 2008 : Lancement de l'étude avec délibération CASA et signature de la convention de partenariat (30 juin 2008), validation du DCE, consultation et choix du prestataire par les différentes collectivités de la coopération métropolitaine.
- 2009 : Développement de l'outil par le prestataire : Présentation du projet aux services de la CASA, participation des services et des élus concernés de la CASA aux réunions de pilotage (présentation démarche et objectifs, suivi, bilan des actions), transmission des bilans d'émissions en GES aux communes. Participation de la CASA à l'élaboration de l'outil (données, expérimentation des projets d'investissement en cours...)
- 2010 : Transmission de l'outil et mise en place. Participation aux formations à l'utilisation de l'outil de calcul et d'analyse.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Mise à jour des deux bilans carbone tous les 3 ans (dans le cadre du PCET) et amélioration des outils.

Budget

Montant global prévu : 90 000 € (30 000 € patrimoine et services + 60 000 € territoire) dont 48 000 € CASA, (partenaires financiers : ADEME/Région)

Montant engagé depuis 2008 : 150 000 € dont 58 500 € CASA (+ poste PLEE), et 91 500 € Ademe/Région

Indicateurs de réalisation

Réalisation du Bilan Carbone
« Patrimoine et services »

Réalisation du Bilan Carbone
« territoire »

Indicateurs d'efficacité

Action 8.4

Développement et promotion d'un carburant propre : le gaz naturel véhicule

Descriptif

► Développer l'offre individuelle de remplissage GNV auprès des entreprises du territoire et inciter au renouvellement des flottes par des véhicules GNV

Mise à disposition de flottes de véhicules de démonstration auprès des entreprises et collectivités

Réalisation d'une deuxième station publique GNV, hors de la technopole sophilopolitaine

Réflexion sur une incitation financière allouée par la CASA en appui des primes d'Etat pour la promotion des carburants propres

Porteur

Gaz de France
Direction régionale PACA

Partenaires

- CASA
- ADEME
- Constructeurs automobiles
- GDF - Direction de la recherche
- Conseil régional
- Conseil général

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

65 %

Réalisations depuis 2008

Pour mémoire : Création d'une station publique de GNV à Sophia Antipolis en 2004 avec comme projet le prêt de flottes de véhicules de démonstration auprès des entreprises et des collectivités et la création d'une station publique GNV hors de la technopole de Sophia Antipolis.

La ville d'Antibes s'est dotée d'une flotte de 31 véhicules GNV, et une nouvelle station a été inaugurée en 2010.

Suite au succès rencontré pour la station publique de Sophia Antipolis, la Ville de Mougins, après être venue s'alimenter à la station de Sophia Antipolis, s'oriente vers l'acquisition d'une station GNV qui sera localisée dans ses locaux techniques.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

Réflexion sur la mutualisation des équipements de stations GNV pour permettre aux communes de l'agglomération d'accéder à ces installations.

L'idée est de porter les vertus de cette énergie respectueuse pour inciter les autres collectivités à en faire de même.

La CASA devient ainsi le moteur de la promotion d'une solution alternative au pétrole, qui trouvera un second débouché avec l'émergence du biométhane carburant.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 0 €

Montant prévu pour 2012 : 0 €

Indicateurs de réalisation

1 station GNV sur Sophia Antipolis

1 station GNV sur Antibes

Indicateurs d'efficacité

Action 8.5

« Télépépinière » : Startéo

Descriptif

► Développer l'emploi local sur le secteur du moyen pays, réduire les déplacements grâce au télétravail

Réalisation d'une étude de faisabilité économique et juridique

Construction du bâtiment

Mise en place d'une pépinière d'entreprises

Accueil de télétravailleurs salariés

Porteur

CASA
Direction du développement économique

Partenaires

- CASA – Direction des équipements structurants
- DGA – Ressources et moyens
- Bureaux d'études spécialisés (économique, juridique, architectes)
- Conseil régional
- Conseil général

Echéancier

- Objectif : ouverture au cours du 1er trimestre 2010.

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

100 %

Réalisations depuis 2008

- Etude de repositionnement et de faisabilité approuvée.
- Plans du bâtiment (distribution des bureaux, surface utile) finalisés et approuvés.
- Achèvement des travaux : 15 mars 2010
- Inauguration du centre : Juin 2010

Fonctionnement du centre : 4 activités pour les entreprises

- Télétravail : 1 télétravailleur de l'office national de la chasse et de la faune sauvage.
- Accompagnement à la création / reprise d'entreprises : Les créateurs d'entreprises (moins de 3 ans) bénéficient d'un bureau à tarif préférentiel, d'un accompagnement ainsi que d'ateliers de formation.
- Hôtel d'entreprises (plus de 3 ans) : bureau à tarif préférentiel
- Location à la demande de bureaux ou de salles de réunion (comité d'agrément)

Perspectives pour 2012 et au delà

Poursuite du fonctionnement du centre.

Budget

Montant global prévu : 2.470.000€

Dont : CASA : 1.506.595 €, Conseil Général : 581.000 €

Montant engagé depuis 2008: 1 915 000 €

Montant prévu pour 2012 et au delà : 106 000 € (fonctionnement)

Indicateurs de réalisation

Inauguration du centre : mars 2010
Accueil du premier hébergé : mai / juin 2010

Indicateurs d'efficacité

Nombre d'emplois créés : 16
Nombre de TPE hébergées : 8
Nombre de télétravailleurs : 2

Action

9.1

CASA, lieu d'échanges et de formation

Descriptif

► Sensibiliser, informer et former les élus, les services, les professionnels...
Mutualiser les expériences et échanger sur différentes thématiques du développement durable

Constitution d'un centre de ressources

Organisation de conférences, colloques, projections, formations

Organisation des sessions d'échanges sur des thématiques en lien avec l'environnement et le développement durable

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- Communes
- Experts
- Organisation professionnelle
- Services de formation

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

**Etat de l'action**

Action lancée

Action réalisée à :

→ Reprise en partie dans l'action 7 du PLEE

70 %

Réalisations depuis 2008**2009**

- Programmation d'une conférence sur le charançon rouge et les palmiers pour les associations et professionnels des espaces verts
- Information aux communes (élus et population) sur la Charte et les actions réalisées : étude forêt, Natura 2000, cartographie de l'air...
- 17 juin : Visites d'une plateforme bois, de l'Usine de valorisation des déchets
- Visite du réseau de chaleur bois énergie de Puget-Théniers
- Journée portes-ouvertes Ecoffices
- Réunion 4 juin Opio : présentation des résultats de l'étude forêt privée et potentialité bois énergie CASA (8 communes présentes)
- Bureau 14 sept : présentation des résultats de l'étude forêt privée et potentialité bois énergie CASA
- Juin : Visite plateforme bois - énergie Pays des Maures pour 2 communes
- Juin : Visite éco-quartier de Fribourg 7/8 (écoquartier) : 1 élu
- Réunion de lancement Bilan Carbone CASA : 25 participants des services
- 3 déc : Présentation des projets « formation économie de flux », « diagnostic énergétique », « EIE » en réunion de DGS CASA.

2010 à 2012

- Formation des agents à l'éco-conduite
- Journée bois énergie à Gardanne – réseau PACA 21
- Atelier développement durable et habitat CASA.
- Plusieurs formations proposées aux agents CASA via l'EIE : sur la nouvelle réglementation thermique, sur les techniques d'installations du photovoltaïque, formation des ambassadeurs du tri sur les déperditions énergétiques dans le cadre de la thermographie aérienne.
- Chaque année : Formation sur les économies de flux
- Visite chaudière Bois (Pégomas)
- Mai 2012 : Journée Envirobat

Perspectives pour 2012 et au-delà

Rencontres, échanges plus fréquents et plus réguliers.

Budget

Montant engagé 2008-2011 : Masse salariale 12 000 € (sensibilisation et formation) + masse salariale

Montant prévu pour 2012 : Masse salariale

Indicateurs de réalisation**Indicateurs d'efficacité**

Réalisation chaque année de journées de sensibilisation des agents, élus, et professionnels sur des thèmes environnementaux.

Action 9.2

Participation au réseau d'échanges PACA 21

Descriptif

► Echanger les expériences avec d'autres collectivités de la Région PACA, engagées dans des démarches de Charte pour l'environnement et d'Agenda 21

Participation active aux réflexions et aux échanges organisés par ce réseau, à la mise en œuvre de ces objectifs

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- Membres du réseau PACA 21
- DREAL
- ARPE

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2006

7 novembre 2006, Antibes

Thème : économies d'énergies

- Bilan de la politique d'économie d'énergie de la Ville d'Antibes
- Plan lumière de la Ville de Nice, PCET par le Pays d'Aix en Provence
- Economie d'énergie dans la gestion des bâtiments communaux de Cannes
- Thermographie aérienne (Ville de Gap et Marseille)

21 mai 2007, Entraigues sur la Sorgue et Avignon

Thème : La construction HQE

Promoteurs, constructeurs, et fabricants de matériaux sont-ils prêts à s'investir dans le HQE, quels rôles peuvent jouer les collectivités territoriales...

8 et 9 juin 2009, en France à Strasbourg et en Allemagne à Fribourg

Thème : des exemples concrets de projets solaires et de quartiers durables.

- Visite d'installations solaires thermiques et photovoltaïques
- Visite de l'écoquartier Vauban à Fribourg

24 juin 2010, à Cannes et Antibes

Thème : Quelles solutions durables pour la gestion des déchets en PACA ?

- Visite du centre de tri du SIVADES
- Visite de l'incinérateur UNIVALOM à Antibes Vallauris

Avril 2011, à Gardanne

Thème : Bois énergie, énergies nouvelles.

- Visite d'une chaufferie bois, du site de production de biogaz.
- Tables rondes : la ressource « bois » en région PACA et sa mobilisation

31 janvier 2012, à Mouans Sartoux

Thèmes : L'eau

- Retour d'expérience sur la régie, gestion publique, gestion privée
- Les techniques alternatives de traitement de matières de vidange etc.

10 et 11 avril 2012, à Lyon

Thème : l'éclairage public

- Visite du centre de démonstration d'éclairage public « OLAC » de Philips
- Situations d'éclairages routiers, en campagne, en ville...

Perspectives pour 2012 et au-delà

Poursuite de la participation CASA au réseau d'échanges PACA 21.

Budget

Montant global prévu : Non déterminé

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Action 9.3

Démarche de développement durable : charte inter-SCOT départementale

Descriptif

► Mettre en cohérence des grands objectifs environnementaux des cinq SCOT élaborés ou en cours d'élaboration des Alpes-Maritimes

Constitution et réunion régulière d'un groupe de réflexions réunissant les différents partenaires

Etablissement d'un diagnostic partagé et identification de grands enjeux qui peuvent être traités de manière collective par les différents partenaires

Mise en cohérence des orientations du SCOT CASA avec ses voisins et mise en place d'actions sur les franges par le biais de la Charte

Porteur

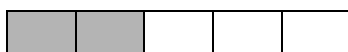
Agence de Déplacements et d'Aménagement des Alpes Maritimes (ADAAM)

Partenaires

- CASA
- DREAL
- DDAE
- Conseil Général

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

Le Conseil Communautaire, par délibération en date du 15 octobre 2007, a accepté l'adhésion de la CASA à la démarche inter-SCOT dont les objectifs sont :

- mettre en place un espace de convergence, de concertation et d'information
- améliorer les cohérences entre les documents de planification notamment aux franges des SCOT
- travailler en commun sur les grands thèmes : économie, habitat, transport, environnement...
- se doter d'outils communs comme les observatoires de territoire.

2008

- Elaboration d'un premier rapport synthétique sur l'environnement dans le territoire Inter-SCOT.
- Lancement de l'étude aux franges du SCOT « expertise et projet territorial du Malvan » comprenant une réflexion sur les paysages et l'environnement et rendu de la phase Diagnostic et enjeux

2009

- Rendu des principes et orientations d'aménagement de « l'expertise et projet territorial du Malvan » contenant des propositions sur les paysages et la trame verte et bleue, à l'échelle du bassin du Malvan, et de grandes liaisons écologiques à l'échelle de l'Inter-SCOT.
- Elaboration par l'ADAAM et le réseau des Agences d'Urbanisme du Sud d'une grille expérimentale d'indicateur de Développement Durable à l'échelle des SCOT du pourtour méditerranéen (33 indicateurs) – SCOT Témoins sur les Alpes-Maritimes : CASA et SYMENCA (Nice-Côte d'Azur)

2010

- Réalisation d'un guide d'aménagement et d'urbanisme durable dans le cadre du Plan Climat des Alpes-Maritimes et de l'action « Intégrer les critères énergies Carbone dans les documents d'urbanisme ». Ce guide de bonnes pratiques et d'aide à la prise en compte dans les SCOT et les PLU s'adresse aux élus et techniciens des collectivités.

2011

- Elaboration d'un référentiel d'indicateurs de développement durable à l'échelle de l'Inter-SCOT des Alpes-Maritimes. Cette déclinaison locale plus complète du référentiel de 2009 à pour objectif de suivre les évolutions du grand territoire et de doter les SCOT d'un outil de suivi et d'évaluation.
- Réunion d'échanges sur les densités et formes urbaines (notion, concept, densités observées et produites, impact sur le territoire et l'environnement) en Conseil d'Administration de l'Agence
- Engagement de l'étude d'opportunité TCSP et pôle d'échanges, Inter-SCOT CASA, SCOT Ouest 06

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Finalisation de la grille d'indicateurs de développement durable et déclinaison dans le cadre de la révision du SCOT
- Cycle de réflexion sur quartiers et villes durables en partenariat avec la DDTM
- Rendu de l'étude d'opportunité TCSP et pôle d'échange, Inter-SCOT CASA, SCOT Ouest 06
- Travail collectif sur le bilan du Schéma Multimodal des Déplacements des Alpes-Maritimes

Budget

Montant global engagé : Masse salariale

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

- Etude « expertise et projet territorial du Malvan »
- Guide d'aménagement et d'urbanisme durable
- référentiel d'indicateurs de développement durable

Action 9.4

Recensement des entreprises menant des actions en faveur du développement durable et incitation à la mutualisation d'expériences

Descriptif

► Promouvoir les démarches environnementales ou de développement durable engagées par les entreprises

Recensement des initiatives des entreprises et diffusion via un annuaire papier et internet

Organisation de réunions d'échanges entre les collectivités, les associations et les entreprises.

Porteur

CCI Nice Côte d'Azur
Département aménagement du territoire
Service environnement

Partenaires

- CASA
- Autres collectivités
- Conseil Général
- Conseil régional
- ADEME

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

100 %

Réalisations depuis 2008

Promotion des démarches environnementales et développement durable :

- Ateliers Développement Durable : 14 sessions en 2010 et 2011
- Cleantuesday : 7 sessions en 2010 et 2011
- Communautés Ecobiz QHSE et RSO : plateforme collaborative de partage
- Réunions Grenelle : novembre 2008 (déchet et tourisme durable) et juin 2009 (déchets du BTP)
- Participation à l'Agenda 21 d'Opio

Recensement :

- Annuaire des éco-entreprises en ligne du 06
- Annuaire des prestataires déchets du 06
- Cartographie des sites de gestion et de traitement des déchets du 06

Echanges et mises en œuvre d'actions mutualisées :

- Rencontre Best Med, en 2008 : rencontre BtoB entre professionnels de la gestion de l'énergie et du bâtiment et des hôteliers
- Gestion collective des déchets sur le parc de Sophia Antipolis et sur la zone commerciale de Villeneuve Loubet
- Participation au réseau ARPE sur le partage des bonnes pratiques en termes de développement durable sur les zones d'activités : réseau ZADD

Perspectives pour 2012 et au-delà

Pré-diagnostic RSE

Constitution d'un observatoire des bonnes pratiques RSE

Dans la continuité : ateliers Développement Durable, Cleantuesday, communauté Ecobiz, réseau ZADD

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 48 000€

Indicateurs de réalisation

Nb d'entreprises sensibilisées : 907
Gestion collective des déchets : 2
Journées d'échanges ZADD : 8
Communauté QHSE : 348 inscrits
Communauté RSO : 911 inscrits

Indicateurs d'efficacité

Action 9.5

Travail en commun des deux SCOT de l'Ouest des Alpes Maritimes sur le développement durable

Descriptif

► Mettre en cohérence les grands objectifs environnementaux des deux SCOT des Alpes-Maritimes

Constitution et réunion régulière d'un groupe de réflexions réunissant les différents partenaires

Etablissement d'un diagnostic partagé et identification de grands enjeux qui peuvent être traités de manière collective par les différents partenaires

Mise en cohérence des orientations du SCOT CASA avec le Syndicat SCOT Ouest et mise en place d'actions sur les franges par le biais de la Charte

Porteur

CASA et Scot-Ouest

Partenaires

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

En 2009, la CASA et le Syndicat SCOT Ouest, tous deux compétents en matière de SCOT, ont souhaité réfléchir ensemble sur des problématiques communes aux deux territoires.

2009

Elaboration d'un rapport synthétique environnemental sur l'ensemble du territoire de cet Inter-SCOT.

Déc 2009 : 10 engagements en faveur du développement durable ont été entérinés

2009-2010

Organisation de deux réunions Inter-Scot CASA et SCOT Ouest sur 5 thèmes de travail.

Trois axes ont été engagés :

- Développement et aménagement commercial (état d'avancement : +50%)
- Consommation de l'espace, étalement urbain et corrélation avec les émissions de Gaz à effet de serre (état d'avancement : +50%)
- La connexion des projets de TCSP (Etat d'avancement : -50%)

Perspectives pour 2012 et au-delà

Réflexion sur les deux derniers thèmes de travail avec le SCOT Ouest :

- Le volet littoral et maritime du territoire « étude et aménagement du domaine littoral »
- Les trames vertes et bleues

Budget

Montant engagé depuis 2008 :

- Etude Aménagement Commercial : 72 550 € HT (dont 28 704 € TTC CASA)
- Etude consommation foncière et GES : 64 350 € HT

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Rapport Environnemental
5 thèmes de travail retenus

Action 10.1

Mise en place d'un Label Environnemental pour les professionnels engagés dans une démarche éco-responsable

Descriptif

► Promouvoir un comportement écoresponsable des professionnels

Création d'un label Environnemental et d'une charte d'engagement déclinée selon les domaines d'activités

Organisation de réunions d'échanges entre les collectivités, les associations et les entreprises.

Porteur

CASA
Direction Environnemental

Partenaires

- Communes
- Associations ou fédérations de professionnels
- Police Municipale
- ADEME
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Ecoemballages

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action abandonnée

Action réalisée à :

0 %

Réalisations depuis 2008

Pas de moyens humains pour assurer le suivi de la démarche auprès des commerçants.

Mise en place de la collecte sélective des déchets ménagers et des cartons au sein des sociétés des zones d'activités de Sophia-Antipolis et de Villeneuve Loubet. Le matériel est mis à disposition mais aucun suivi assuré : pas de labellisation possible.

Collecte des huiles de friture auprès des CHR (commerces, hôtels restaurants), mais aucune procédure n'a été mise en place.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Action abandonnée.

Budget

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Action 10.2

Accompagnement et promotion des démarches environnementales des entreprises au travers d'actions collectives

Descriptif

► Développer la certification ou la labellisation des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME)

Mise en œuvre de programmes collectifs par secteurs d'activités ou par cibles (déchets, énergie) proposant un accompagnement technique des établissements

Porteur

CCI Nice Côte d'Azur
Département Aménagement du territoire - Service Environnement

Partenaires

- CASA
- ADEME
- Conseil Général
- Conseil Régional
- DREAL
- EDF
- FEDER

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action terminée

Action réalisée à :

100 %

Réalisations depuis 2008

- PAC Energie (PAC = Programme d'accompagnement collectif) : programme d'accompagnement à la réduction des consommations énergétiques et à l'installation d'énergie renouvelables.
→ 14 participants ; décembre 2008 à septembre 2010
- PAC Déchets : programme d'accompagnement à la réduction des déchets à la source et à la valorisation
→ 8 participants ; avril 2009 à octobre 2010
- 1,2,3 environnement : accompagnement à la certification environnementale par étape. Projet régional.
→ 15 participants ; 2008 à 2012.
- Plato performance durable : Accompagnement à la RSE
→ 30 participants ; avril 2011 – avril 2013

Perspectives pour 2012 et au-delà

- PAC déchets renforcé : programme d'accompagnement à la réduction des déchets à la source et à la valorisation – 50 places
- Performance globale 06 : en partenariat avec l'UPE 06 – 20 places (démarrage avril 2012)

Budget

Montant engagé 2008 -2011 : 190 000 €

Indicateurs de réalisation

67 entreprises accompagnées
dont 10 sur le territoire de la CASA

Indicateurs d'efficacité

Action 10.3

Accompagnement des plans de déplacements entreprises (PDE) et création d'un « Pass entreprise » (Envibus)

Descriptif

► Favoriser une utilisation des modes alternatifs de déplacements auprès des entreprises et des scolaires

Capitalisation des expériences en matière de PDE

Développement des offres alternatives disponibles sur le territoire et information des usagers

Accompagnement des démarches de PDE : aide technique, information sur les offres

Encouragement des PDE scolaires par des actions de sensibilisation

Création d'un titre de transport adapté aux besoins des entreprises : le Pass Entreprise

Porteur

CASA
Direction déplacements transports

Direction du réseau Envibus

Partenaires

- Conseil Général
- Conseil Régional
- 13 entreprises de Sophia Mobil',
- Etat,
- SNCF
- Différentes AOT du 06
- CCI
- Entreprises présentes dans une démarche PDE ou à venir

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le PDU

60 %

Réalisations en 2008

2008

- Lancement de l'opération Sophia Mobil' sur 13 entreprises: sensibilisation et informations des salariés, événements visant à favoriser le covoiturage, les transports en commun et les modes doux (journée à l'Agora Einstein etc...)
- Lancement du PDE de La Poste avec organisation de stands d'information pendant la semaine européenne de la mobilité – convention de partenariat
- Suivi de la mise en œuvre par la CCI du PDE du Ceram.

2009

- Sophia mobil' : organisation d'un événement pour favoriser le covoiturage - semaine européenne de la mobilité - journées de sensibilisation et d'essais pour les TC, covoiturage et vélos électriques auprès d'entreprises du territoire - création d'une dizaine d'espaces partenaires sur le site www.ottoetco.org
- PDE la Poste : étude de la mise en place d'un pass entreprise pour La Poste
- Participation aux échanges d'expériences des référents PDE 06 organisés par la CCI.

2010

- Sophia Mobil' : participation à une enquête sur les changements de comportements sur d'utilisation des transports en commun et modes doux.
- Ottoeco : création de 10 espaces partenaires entreprises pour le covoiturage

2011

- Ottoeco : création de 40 nouveaux espaces partenaires
- Partenariat avec la CCI pour la sensibilisation des étudiants + Intervention d'un prestataire dans les entreprises pour l'animation (environ 50 entreprises).

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Poursuite des actions de sensibilisation relatives au site de covoiturage ottoetco et mise en place de vélos électriques pour les salariés de la CASA.
- Création d'un « Pass CASA Professionnel » (à titre d'exemple) : carte à disposition que l'on réserve pour un transport dans le cadre professionnel
- Création par la suite, d'un « Pass entreprise » généralisé

Budget

- Montant global prévu : 50 000 € (financé à 100% par la CASA)
- Montant engagé depuis 2008: 20 000 €/ an depuis la création du site
- Montant prévu pour 2012 : 20 000 €

Indicateurs de réalisation

Env 50 espaces partenaires créés sur le site ottoetco
14 entreprises engagées dans une démarche PDE (env 7 000 salariés)

Indicateurs d'efficacité

Résultats de reports modaux constatés dans les démarches des PDE

Action 10.4

Charte du tourisme durable

Descriptif

► Promouvoir un tourisme de qualité et durable, faire connaître les écolabels et les certifications, sensibiliser les professionnels et les touristes aux gestes écocitoyens

Promotion de la Charte du tourisme durable au sein des Offices de Tourisme de la CASA

Formation des professionnels aux écolabels, certifications et gestes écoresponsables

Développement d'outils de communication adaptés aux touristes pour promouvoir les gestes écocitoyens

Porteur

CASA

Partenaires

- Communes
- Offices de tourisme et syndicats d'initiatives
- Socioprofessionnels du secteur touristique
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Ecoemballages

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

Objectif : Réflexion en vue d'impliquer les offices de tourisme à engager des actions de préservation de l'environnement, des certifications....

Natura 2000 :

La CASA fait des « recommandations Natura » pour les différentes manifestations sportives se déroulant sur les sites Natura (IRON MAN etc) afin de limiter au maximum l'impact sur l'environnement (faune et flore).

Participation à diverses manifestations (bourse aux dépliants, 31 mai 2012)

Mise en place de panneaux d'information Natura 2000 sur différents sites

Ambassadeurs du tri :

- Actions de sensibilisations dans les différentes manifestations à forte densité touristique (festival du Jazz, Nuits Carrées...).

- Actions ponctuelles sur les plages avec informations sur le tri et distribution de cendriers de plage.

- Participation à de nombreuses manifestations communales environnementales.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Suite à la dissolution de l'UDOTSI, la CASA s'est portée volontaire pour être le nouveau porteur de cette action :

Ambassadeurs du tri :

Opération camping : mise en place du tri, actions de sensibilisation à destination des touristes (stands, sacs de pré-collecte et flyers 3 langues...)

Natura 2000 :

- Information des professionnels du tourisme sur la fragilité des sites et la préservation du milieu naturel afin qu'ils sensibilisent le grand public

- Participation des comités régionaux de tourisme aux groupes de travail Natura

- Mise à disposition d'informations téléchargeables sur le site internet CASA

- Développement de l'information Natura à destination du grand public et des touristes sur l'ensemble des communes.

Envibus :

En projet : actions ciblées auprès de la population touristique et notamment des campings afin de les inciter à utiliser les transports en commun.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 113 012 € (COM déchets) + masse salariale

Montant prévu pour 2012 : 31 500 € (Natura 2000) + masse salariale

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

2011-2012 : 3600 éventails en matériaux recyclés, 13 600 cendriers et 30 000 mémos 3 langues distribués

..... :

Action 10.5

Recherche d'une réduction d'émission de gaz à effet de serre au sein de l'activité de Veolia Propreté

Descriptif

► Limiter les émissions de GES liée à son activité en réduisant la consommation de carburant et privilégiant du matériel plus performant

Formation des chauffeurs des véhicules à la conduite rationnelle et prévisionnelle

Possibilité d'acquisition de matériels plus performants, selon les demandes formulées dans les appels d'offres. Exemple : véhicules aux normes Euro5, à boîtes automatiques, équipées de lève-conteneurs électriques

Porteur

Veolia Propreté
Service Propreté urbaine

Partenaires

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

95%

Réalisations depuis 2008

Acquisition de véhicules répondant à la réglementation et aux normes en vigueur (EURO 4)

Demande de contrôles anti-pollution en critère dans le marché (pas critère d'attribution)

Obligation du prestataire de fournir des véhicules pour la collecte ayant moins de 7 ans.

Formation des chauffeurs à la conduite rationnelle et prévisionnelle : l'ensemble des 21 chauffeurs ont été formés.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Demandes spécifiques formulées dans les futurs appels d'offre pour les véhicules avec les spécificités techniques spécifiques :

- équipés de boîtes automatiques
- de type EURO 5 pour tout achat de nouveaux véhicules ou remplacement (Poids-lourds d'un poids total autorisé en charge supérieur ou égal à 19 tonnes)
- équipés de lèves-conteneurs électriques pour tout achat de nouveaux véhicules ou remplacement

Mise en place de la taxe incitative : nouveau marché de collecte (2014)

Budget

Budget 2011 pour l'éco-conduite : 5 628 €

Budget prévisionnel pour 2012 : aucun – tous les chauffeurs ont été formés

Indicateurs de réalisation

Tous les chauffeurs ont été formés à l'éco-conduite (21).

Acquisition de véhicules moins polluants.

Indicateurs d'efficacité

Consommation gasoil en 2010 : 210 345 L

Consommation gasoil en 2011 : 146 000 L

➔ Economie > 64 000 L